

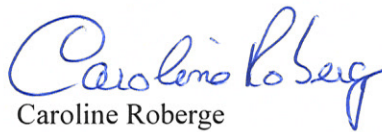
PUBLICATION-ELECTION 2021

ASSERMENTATION DES CANDIDATS

PUBLICATION est, par la présente, donné par la soussignée, Caroline Roberge, présidente des élections;

- *Toute assermentation des candidats (es) élu (es) par acclamation à la fin de la période de mise en candidature le 1^{er} octobre 2021 se déroulera seulement qu'après le 30^e jour précédant celui fixé pour le scrutin (8 octobre) et à une date fixée par le président d'élection ».*

Donné à Saint-Norbert ce 12^e jour d'août deux-mille-vingt et un



Caroline Roberge
Présidente des élections